



BON DE SOUTIEN PONCTUEL

Je joins mon règlement à l'ordre de la « Ligue contre le cancer » par chèque bancaire ou postal,
à l'adresse suivante : **Ligue contre le cancer**
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Donateur

B0969

Melle Mme Mr

Prénom Nom

N°, Rue

Complément d'adresse Lieu dit, B.P.

CP Ville Pays

Adresse E-mail Téléphone

Date de naissance

Montant du don

30 € (196,78 F) 50 € (327,97 F) 75 € (491,96 F) 100 € (655,95 F) 150 € (983,93 F) € (autre montant)

Je m'abonne également à VIVRE,
le magazine d'information de la Ligue nationale contre le cancer, pour 5 € les 4 numéros par an.

Soit un total de :

€

Dès réception de votre don, la Ligue vous fera parvenir un reçu fiscal dans les meilleurs délais.
Un don de 30 € ne vous coûte en réalité que 10.20€ car 66% de la totalité de votre versement sont
directement déductibles de votre impôt dans les limites fixées par la législation en vigueur.
Votre premier don à la Ligue comprend, sauf avis contraire de votre part, un montant d'adhésion de 8€
Les fonds collectés par la Ligue sont affectés à l'ensemble de ses missions.

Date :

Informatique et libertés :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, toute personne inscrite dans les fichiers
des Comités de la Ligue peut, sur simple demande, avoir accès aux informations la concernant et
en demander la correction ou la radiation en adressant un courrier à l'adresse du Comité.

